

## PROGRAMME DE FORMATION

Actualités fiscales, sociales, comptables et juridiques des  
Offices de Tourisme (100% à distance)

### Objectifs de la formation

- Maîtriser les obligations sociales des Offices de tourisme, notamment suite aux dernières évolutions règlementaires : Réforme de la formation professionnelle, Loi de Finances 2021, activité partielle
- Identifier les champs d'application de la fiscalité pour les Offices de tourisme
- Identifier les nouvelles obligations comptables des Offices de tourisme
- Identifier les nouvelles obligations en matière juridique : réforme de la loi NOTRe, taxe de séjour, marchés publics...

### Programme

Module 1: Les nouvelles obligations sociales des Offices de Tourisme

- Les ordonnances Loi Travail
- La réforme de la formation professionnelle
- Les nouveaux dispositifs prévus dans la loi de Finances 2021
- L'actualité sociale paie 2021
- L'activité partielle de droit commun et de longue durée
- L'actualité des contrats aidés et des aides à l'embauche
- Le traitement de la fin de carrière
- Point sur les évolutions de charges sociales 2021
- Les accessoires aux salaires exonérés de cotisations
- Le compte-épargne temps

Module 2: La fiscalité des Offices de Tourisme

- Introduction : présentation du cadre général de la fiscalité des OT
- Les obligations fiscales des OT selon leur forme juridique :
  - au regard de la TVA
  - au regard de l'impôt sur les sociétés
  - La taxe sur les salaires
  - Le dispositif de mécénat : application aux OT

Module 3: Les nouvelles obligations comptables des OT associatifs

- La nouvelle réglementation comptable des OT associatifs

Module 4: Les nouvelles obligations juridiques

- Les évolutions de la loi NOTRe dans le cadre de la loi « Engagement et proximité » du 27/12/2019
- Le champ d'application du Code des Marchés Publics pour les OT
- Les possibilités de bénéficier d'une TVA à taux réduit sur les publications
- La réforme de la taxe de séjour :
- Les nouvelles règles de plafonnement des hébergements non classés
- La nouvelle catégorie des auberges collectives
- La taxation des hébergements non classés

- La collecte de la taxe par les plateformes
- Le numéro d'enregistrement et le plafonnement à 120 jours de location

### Méthodes et supports

Déroulé pédagogique

Formation-action permettant aux participants de maîtriser le cadre juridique, fiscal et social des Offices de tourisme.

- Alternance d'apports juridiques et d'exemples appliqués au contexte des Offices de tourisme.
- Analyse des besoins des stagiaires en amont
- Diffusion et remise d'un support powerpoint commenté Outils et supports remis aux stagiaires
- Support complet de formation
- Sources juridiques
- Modèles de documents juridiques : convention de mécénat, délibération de taxe de séjour. Evaluation sous forme de quizz d'évaluation finale

### Public

Directeur (rice), responsables bénévoles (présidents(es), trésoriers(ères)), DRH, DAF, assistants (es) comptables, administratifs(ves)...

### Prérequis

Aucun pré requis

### Durée

1,00 jour(s)

7:00 heures